> Généralités

Clôture et végétal jouent un rôle primordial dans la silhouette d'un ensemble bâti, urbain ou rural. La clôture protège contre les personnes indésirables, contre la fuite du bétail, contre les dangers de la rue, mais aussi contre le vent, le froid et le soleil. Elle marque les limites d'un territoire tout en ménageant la continuité entre les espaces bâtis et non bâtis au travers d'échappées visuelles.

Le végétal est un soutien pour la clôture, il l'accompagne dans son rôle de transition et assure avec elle la continuité entre l'espace bâti et non bâti.

Un des enjeux majeurs actuel est d'empêcher la banalisation de la clôture dont la forme de plus en plus systématique lisse le territoire. La clôture permet de révéler les formes et les rythmes si précieux et si caractéristiques de l'identité d'un paysage.

Les limites entre le bâti et le non bâti sont malheureusement souvent un moyen d'isolement. La standardisation des clôtures ajoute au manque d'unité et de rassemblement d'une commune. il nous faut penser les clôtures dans le respect des traditions locales pour retrouver ces valeurs.

Quelques questions à se poser

Une clôture est-elle nécessaire ou une simple haie arbustive peut-elle suffire ?

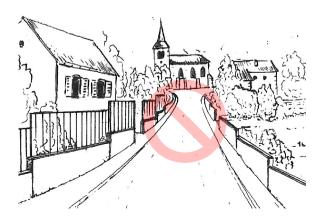
Quels matériaux employer?

Que permet le règlement en vigueur ?

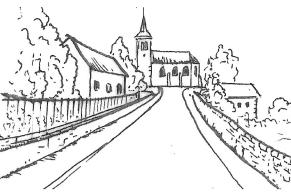
Quelles sont les essences végétales locales, lesquelles planter?

> La clôture

Elle reprendra dans la mesure du possible une des formes dominantes du secteur et évitera de suivre la pente du terrain naturel en faisant des décrochements.



Décrochement de clôture à éviter.



Cohérence des hauteurs de clôtures à privilégier dans la même rue.

Recommandations techniques

Différentes possibilités de mise en œuvre

Un mur plein d'une épaisseur minimale apparente de 50 cm et d'une hauteur minimum de 1.30 m à 2.00 m.



Un mur bahut d'une hauteur minimum de 1.00 m, surmonté d'une grille de 1.50 m de hauteur minimum.

Un muret de 0.50 à 0.80 m de hauteur, surmonté d'éléments à claire-voie de forme simple.

Un mur en moellons montés à sec, jointoyés à fleur ou enduits dans le ton de la pierre locale.



Mur en moellons.

Une haie vive d'essences locales variées non résineuses englobant éventuellement un grillage sur socle de 10 cm de hauteur maximum.



Le végétal habille la clôture en ferronnerie et permet plus d'intimité.

Les piliers seront de préférence de section 50x50 cm minimum

Il sont traités en pierre de taille à joints réguliers saillant légèrement du mur avec couronnement ouvragé (lisses en pierre de taille), ou en enduit sans saillie sur le mur avec couronnement simple.

Les pierres de substitution devront présenter un aspect strictement identique au produit naturel, tant pour la matière, la couleur que le type d'appareillage.

> Matériaux et couleurs

Dans les centres-bourgs comme dans les zones rurales, les matériaux et les teintes de clôtures sont de préférence de même nature que ceux de la construction principale.

En général, la pierre, le bois et le métal (ferronneries légères au profil fin) sont les principaux matériaux recommandés.

Les portails sont de préférence opaques, en bois ou en métal.

On évitera l'aggloméré de ciment qui, selon la taille de la clôture, nécessite des fondations conséquentes et des raidisseurs. Des fissures apparaissent souvent dès que la longueur de l'ouvrage est importante.

Les placages de faux matériaux type fausse pierre sur béton sont à proscrire.

Pour tout choix de teinte, il conviendra de se reporter à la palette de couleurs locales ou de se rapprocher du Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP) territorialement compétent.

> Le végétal

Les abords végétalisés, les arbres isolés ou en alignement, les plantes grimpantes, tous ces éléments verts sont les outils essentiels à l'aménagement du territoire. Ils permettent d'annoncer un lieu, de l'habiller, de le dynamiser.



Le végétal qui se mêle à une masse bâtie participe à donner du caractère à

Le végétal a l'avantage de proposer des essences et des teintes capables de s'adapter aux saisons et à leurs variations de couleurs. Les feuilles persistantes ou caduques donnent la possibilité de nuancer les perspectives et d'orienter les vues.

Généralement, aussi bien pour l'espace public que privé, il est recommandé d'utiliser des essences locales qui respectent le contexte végétal et assurent une évolution durable du lieu

Le projet de plantation est aussi important que celui de la construction. C'est un ensemble qu'il est essentiel de considérer dès les premières étapes de conception.

> Bon à savoir

Vous pouvez optimiser l'utilisation de votre clôture en y intégrant la boîte aux lettres ou les coffrets techniques.

Ils pourront être sur-encastrés et protégés par un vantail en bois ou en métal peint dans la teinte de l'enduit, ou habillés avec le matériau de parement de la façade.



Boîte aux lettres intégrée à la ferronnerie (même matériau et même couleur).

> Adaptation au contexte local

En zone rurale les murs de clôture étaient souvent montés en pierres sèches sans enduit ni mortier.



Mur en pierres sèches.

Cette liste de spécificités locales n'est pas exhaustive. Il est fortement conseillé de se rapprocher du S.T.A.P territorialement compétent avant de commencer les démarches administratives

> Cadre légal

La création ou la modification de clôtures nécessite le dépôt en mairie d'une autorisation pour travaux divers.

Dans un contexte protégé tel qu'un secteur sauvegardé. un périmètre qui comprend un monument historique ou encore une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), des prescriptions supplémentaires peuvent être exigées.

DRAC Lorraine

6 place de Chambre 57000 Metz Tél: 03 87 56 41 55 Fax: 03 87 75 28 28

L'architecture d'habitation

> Les Services Territoriaux d'Architecture et du Patrimoine de Lorraine

Meurthe-et-Moselle

1 rue Louis Maiorelle 54000 NANCY Tél: 03 83 41 68 68

Fax: 03 83 41 17 06

Meuse

24 avenue du 94^{ème} RI 55000 BAR-LE-DUC Tél: 03 29 46 70 60 Fax: 03 29 79 25 26

Moselle

10-12 place Saint-Etienne 57000 METZ

Tél: 03 87 36 08 27 Fax: 03 87 74 81 09

Vosaes

Quartier de la Magdeleine Entrée 5 - Bâtiment B Rue du Général Haxo 88000 FPINAL Tél: 03 29 29 25 80

Fax: 03 29 82 95 41

Dans la même série :

Implantation et volumétrie - Le lotissement - Ouvertures et menuiseries - Couverture et toiture - Enduit et ravalement de facade - Étendre, surélever sa maison et utilisation des combles Annexe, abri de jardin et piscine.



Lorraine

Février 2013

Toutes les fiches sur : http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Lorraine Clôture et végétal



FICHE CONSEIL